

## Résultats semestriels 2022

### Poursuite de la reprise de l'activité et mobilisation face au stress hydrique

Le Conseil d'Administration de Lydec, réuni à Casablanca le jeudi 15 septembre 2022, a arrêté les comptes sociaux de Lydec pour la période close au 30 juin 2022. Ceux-ci font apparaître un chiffre d'affaires de 3 610 millions de dirhams et un résultat net de -10 millions de dirhams.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022, les investissements de la Gestion Déléguée se sont élevés à 378 millions de dirhams, dont 100 millions de dirhams financés par le Déléguataire.

#### Principaux faits marquants

- Dans le contexte de stress hydrique, Lydec poursuit sa mobilisation sur le terrain et mène des actions en concertation avec les Autorités visant à sécuriser l'alimentation en eau potable, et a appelé ses clients à optimiser leurs consommations en eau.
- En anticipation de la saison des pluies, Lydec continue la réalisation des actions d'entretien des réseaux et la mise en œuvre des grands projets de renforcement des ouvrages d'assainissement pluvial.
- Fidèle à son engagement de solidarité de proximité conformément à sa démarche RSE, Lydec et sa Fondation ont organisé la 10<sup>ème</sup> édition de l'opération « Ramadan Attadamoun » avec la distribution de plus de 3 500 paniers et bons d'achats pour des produits alimentaires et d'hygiène de première nécessité au profit de familles démunies du Grand Casablanca, en partenariat avec plusieurs associations de terrain.
- À l'issue de l'OPA obligatoire de Veolia Environnement de concert avec Suez sur Lydec, et dans l'attente de l'autorisation des Autorités pour le transfert de Lydec vers Suez, VEOLIA ENVIRONNEMENT détient indirectement depuis le 27 mai 2022 la majorité du capital de Lydec. Les actionnaires institutionnels marocains ayant apporté leurs titres à l'OPA, les administrateurs les représentant ont présenté leur démission. M. Guillaume Pepy, Président du Conseil, a également présenté sa démission pour pouvoir se consacrer à sa nouvelle fonction de Président d'une autre grande entreprise en France. Le conseil d'administration a adopté à l'unanimité la décision de nomination de Monsieur Sébastien Daziano, nommé administrateur de Lydec à l'Assemblée Générale du 8 juin 2022 en remplacement de Mme Ana Giros, en tant que président du conseil d'administration de Lydec.
- Conformément à l'article 28 de la loi 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier, la société VEOLIA ENVIRONNEMENT SA, agissant de concert avec sa filiale détenue à 100%, la société VIGIE 50 AS, a déposé auprès de l'AMMC, en date du 01 juin 2022, un projet d'offre publique de retrait obligatoire visant les actions LYDEC. L'AMMC a déclaré recevable l'OPR en question, en date du 25 juillet 2022. Le calendrier de l'opération sera fixé ultérieurement.

#### Résultats financiers au 1<sup>er</sup> semestre 2022

Le chiffre d'affaires à fin juin s'élève à 3 610 Mdhs en amélioration de 4.5 % par rapport à 2021 expliqué principalement par le chiffre d'affaires travaux qui augmente de 24.4% par rapport à la même période de 2021.

##### Électricité :

- **Le chiffre d'affaires électricité** au 1<sup>er</sup> semestre de l'année s'établit à 2 251 Mdhs, en hausse de 1.4 % par rapport à la même période de l'année précédente.
- **En volume**, les ventes d'électricité affichent une augmentation de 1.1% en raison :
  - de l'amélioration des ventes aux clients industriels (+1.9%) due à la reprise partielle de l'activité des industriels (-5.3% vs. 2019).
  - de la hausse des ventes aux particuliers de 0.7% expliquée principalement par la reprise de l'activité des clients patentés (café, restaurant ...) après levée des restrictions de la crise sanitaire (+1.2% vs. 2019).
  - de la baisse des ventes du segment administration de 0.3% due principalement à la baisse de l'éclairage public (-2% vs. 2019).

##### Eau potable :

- Le chiffre d'affaires d'eau potable relatif au 1<sup>er</sup> semestre 2022 atteint 659 Mdhs, en baisse de 2.1 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2021.
- En volumes, les ventes d'eau potable affichent une baisse de 2,1% comparés à 2021 expliquée principalement par la baisse des consommations des administrations en lien avec la mobilisation face au stress hydrique.

**L'Excédent Brut d'Exploitation** ressort à 452 Mdhs est quasi stable vs.2021 (+0,1%).

**Le résultat opérationnel courant** s'établit à 52 Mdhs en baisse de 21 Mdhs par rapport à 2021 intégrant les dotations sur provisions en hausse de 12 Mdhs et les dotations aux amortissements qui augmentent de 9 Mdhs.

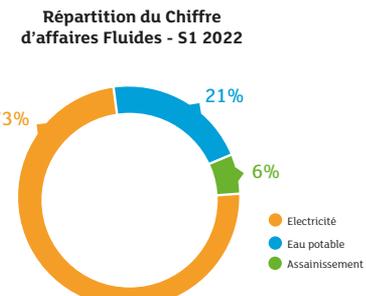
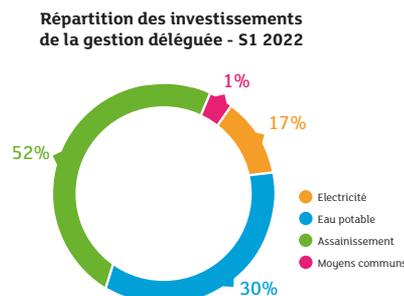
**Le résultat net** s'élève à -10 Mdhs en baisse de 18 Mdhs par rapport à 2021.

**Les investissements** de la Gestion Déléguée au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2022 s'élèvent à 379 Mdhs, en hausse de 32.9% par rapport au premier semestre 2021.

Le niveau **d'endettement net** à fin juin 2022 atteint 1 045 Mdhs, en baisse de 30% par rapport à l'année dernière qui était impactée par les effets de la crise sanitaire sur les encaissements clients.

En millions de dirhams

	S1-2021	S1-2022	S1 2022 vs S1 2021		
<b>Volumes vendus</b>					
Electricité	GWh	1.839	1.859	19,91	1,1%
Eau potable	Mm <sup>3</sup>	82	81	-1,70	-2,1%
Assainissement	Mm <sup>3</sup>	80	78	-1,83	-2,3%
<b>Chiffre d'affaires Fluides</b>	<b>Mdh</b>	<b>3.087</b>	<b>3.100</b>	<b>13,32</b>	<b>0,4%</b>
Electricité	Mdh	2.220	2.251	30,96	1,4%
Eau potable	Mdh	673	659	-13,90	-2,1%
Assainissement	Mdh	194	190	-3,74	-1,9%
<b>Autres revenus</b>	<b>Mdh</b>	<b>369</b>	<b>510</b>	<b>141,04</b>	<b>38,2%</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>Mdh</b>	<b>3.456</b>	<b>3.610</b>	<b>154,36</b>	<b>4,5%</b>
Investissements Lydec	Mdh	127	100	-26,63	-21,0%
Investissements Fond de Travaux	Mdh	158	278	120,45	76,2%
<b>Total investissements</b>	<b>Mdh</b>	<b>285</b>	<b>379</b>	<b>93,83</b>	<b>32,9%</b>
<b>Endettement net</b>	<b>Mdh</b>	<b>1.286</b>	<b>1.045</b>	<b>-552,00</b>	<b>-30,0%</b>



##### Contact analystes et investisseurs :

Ahmed REHANE - Responsable Relations Investisseurs • ahmed.rehane@lydec.co.ma • 05 22 54 90 44

##### Contact médias :

Bouchra Sabib - Responsable des Relations Médias • bouchra.sabib@lydec.co.ma • 05 22 54 90 47

En DH

**BILAN ACTIF**

	Au 30 juin 2022			Au 31 décembre 2021
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b>ACTIF</b>				
<b>I - A - ACTIF IMMOBILISÉ DOMAINE CONCEDE</b>	<b>32 040 934 967,40</b>	<b>18 216 968 119,31</b>	<b>13 823 966 848,09</b>	<b>14 014 788 064,42</b>
<b>Immobilisations terminées</b>				
Immobilisations renouvelables récupérées auprès CUC	4 501 314 340,78	4 500 963 547,30	350 793,48	1 645 504,01
Immobilisations financées par fonds de travaux	6 369 447 141,83	3 247 848 691,03	3 121 598 450,80	2 744 012 575,96
Immobilisations financées par LYDEC	9 881 916 320,67	6 502 616 296,58	3 379 300 024,09	3 449 434 394,63
Immobilisations financées par les tiers	2 371 617 859,69	1 638 610 969,50	733 006 890,19	726 387 891,29
Immobilisations recues gratuitement	5 459 395 574,95	2 326 928 614,90	3 132 466 960,05	3 253 453 132,28
<b>Immobilisations en cours</b>				
Immobilisations en cours financées par Fonds de travaux	2 117 781 861,47		2 117 781 861,47	2 400 031 958,95
Immobilisations en cours financées par Lydec	414 507 875,48		414 507 875,48	459 157 178,90
Immobilisations en cours financées par les Tiers	834 646 339,09		834 646 339,09	808 815 529,09
<b>Fonds de retraite</b>	<b>90 307 653,44</b>		<b>90 307 653,44</b>	<b>171 849 899,31</b>
<b>I - B - ACTIF IMMOBILISÉ DOMAINE PRIVÉ</b>	<b>11 550 062 147,98</b>	<b>8 275 277 312,52</b>	<b>3 274 784 835,46</b>	<b>3 524 864 431,61</b>
<b>Immobilisations en non valeur</b>	<b>461 728 127,78</b>	<b>437 797 734,11</b>	<b>23 930 393,67</b>	<b>29 516 562,14</b>
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	461 728 127,78	437 797 734,11	23 930 393,67	29 516 562,14
Prime de remboursement des obligations				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>10 425 404 280,06</b>	<b>7 225 451 542,20</b>	<b>3 199 952 737,86</b>	<b>3 434 955 986,21</b>
Immobilisations en recherche et développement	548 346,61	548 346,61		
Brevet, marques, droits, et valeurs similaires	128 431 737,30	111 537 371,33	16 894 365,97	20 439 210,75
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles (Financement délégataire)	10 296 424 196,15	7 113 365 824,26	3 183 058 371,89	3 414 516 775,46
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>661 515 789,11</b>	<b>612 028 036,21</b>	<b>49 487 752,90</b>	<b>58 828 664,10</b>
Terrains				
Constructions	1 149 165,41	1 085 566,13	63 599,28	71 549,20
Matériel et outillage	351 621 404,50	328 581 929,55	23 039 474,95	27 271 464,39
Matériel de transport	70 891 650,03	64 656 268,41	6 235 381,62	7 180 381,32
Matériel mobilier de bureau	47 592 469,22	46 540 009,49	1 052 459,73	1 050 436,78
Matériel informatique	175 862 748,91	156 765 911,59	19 096 837,32	23 254 832,41
Autres immobilisations corporelles	14 398 351,04	14 398 351,04		
Immobilisations corporelles en cours				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 413 951,03</b>		<b>1 413 951,03</b>	<b>1 563 219,16</b>
Prêts et créances immobilisées	1 413 951,03		1 413 951,03	1 563 219,16
Titres de participation				
<b>Ecarts de conversion</b>				
Diminution des créances financières				
Augmentation des dettes de financement				
<b>TOTAL I - ACTIF IMMOBILISÉ DC &amp; DP</b>	<b>43 590 997 115,38</b>	<b>26 492 245 431,83</b>	<b>17 098 751 683,55</b>	<b>17 539 652 496,03</b>
<b>II - ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)</b>				
<b>Stocks (F)</b>	<b>49 681 807,54</b>	<b>9 695 349,77</b>	<b>39 986 457,77</b>	<b>28 966 125,10</b>
Matière et fournitures consommables	49 681 807,54	9 695 349,77	39 986 457,77	28 966 125,10
<b>Créances de l'Actif Circulant (G)</b>	<b>4 344 106 315,27</b>	<b>702 880 065,31</b>	<b>3 641 226 249,96</b>	<b>3 327 160 497,02</b>
Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	270 927,59		270 927,59	5 305 234,00
Clients et comptes rattachés	3 372 812 902,11	682 800 396,27	2 690 012 505,84	2 462 068 116,73
Personnel débiteur	46 255 762,88		46 255 762,88	48 420 862,33
Etat débiteur	250 045 058,70		250 045 058,70	220 278 953,51
Comptes d'associés débiteurs				
Autres débiteurs	586 494 307,27	20 079 669,04	566 414 638,23	544 160 672,31
Comptes de régularisation actif	88 227 356,72		88 227 356,72	46 926 658,14
<b>Titres et Valeurs de Placement (H)</b>	<b>804 104 224,20</b>		<b>804 104 224,20</b>	<b>905 537 315,41</b>
Bons de Trésor (Fonds de Travaux)	724 000 000,00		724 000 000,00	620 000 000,00
Placements LYDEC	80 104 224,20		80 104 224,20	285 537 315,41
<b>Ecarts de Conversion actif circulant (I)</b>	<b>-394,17</b>		<b>-394,17</b>	<b>8 112,58</b>
(Elément circulants)				
<b>TOTAL II - ACTIF CIRCULANT (F + G + H + I)</b>	<b>5 197 891 952,84</b>	<b>712 575 415,08</b>	<b>4 485 316 537,76</b>	<b>4 261 672 050,11</b>
<b>III - TRÉSORERIE - ACTIF</b>				
Chèques et Valeurs à encaisser	102 034 429,77	5 367 911,18	96 666 518,59	256 133 128,37
Fonds externes	27 249 694,78		27 249 694,78	20 933 754,76
Banques	64 175 991,00		64 175 991,00	51 903 600,01
Caisses	1 403 348,59		854 358,16	123 484,08
<b>TOTAL III - TOTAL TRÉSORERIE ACTIF</b>	<b>194 863 464,14</b>	<b>5 367 911,18</b>	<b>188 946 562,53</b>	<b>329 093 967,22</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL ACTIF</b>	<b>48 983 752 532,36</b>	<b>27 210 188 758,09</b>	<b>21 773 014 783,84</b>	<b>22 130 418 513,36</b>

En DH

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)**

	OPÉRATIONS			TOTAUX
	PROPRES À L'EXERCICE (1)	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS (2)	Au 30 juin 2022	Au 30 juin 2021
<b>COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES</b>				
<b>I - PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises (en l'état)	3 100 148 869,13		3 100 148 869,13	3 086 847 007,98
Ventes de biens et services	510 040 165,22		510 040 165,22	369 432 198,92
Variation de stocks de produits				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	44 612 692,86		44 612 692,86	50 875 834,59
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation : Transfert de charges	43 595 693,72		43 595 693,72	41 537 687,08
<b>TOTAL I</b>	<b>3 698 397 420,93</b>		<b>3 698 397 420,93</b>	<b>3 548 692 728,57</b>
<b>II - CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats revendus de marchandises	2 169 907 621,12		2 169 907 621,12	2 136 568 267,87
Achats consommés de matières et fournitures	490 834 665,44		490 834 665,44	384 123 915,36
Autres charges externes	153 670 580,76	1 398 861,76	155 069 442,52	148 942 547,80
Impôts et taxes	4 702 049,96		4 702 049,96	3 401 207,70
Charges de personnel	384 850 631,57	29 680 782,38	414 531 413,95	414 202 356,60
Autres charges d'exploitation	1 300 000,00		1 300 000,00	300 000,00
Dotations d'exploitation	410 132 929,84		410 132 929,84	388 499 956,44
<b>TOTAL II</b>	<b>3 615 398 478,69</b>	<b>31 079 644,14</b>	<b>3 646 478 122,83</b>	<b>3 476 038 251,77</b>
<b>III - RÉSULTAT D'EXPLOITATION III = I - II</b>			<b>51 919 298,10</b>	<b>72 654 476,80</b>
<b>IV - PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
Gains de change	1 263 886,78		1 263 886,78	
Intérêts et autres produits financiers	1 152 204,69		1 152 204,69	1 495 007,38
Reprises financières : transfert de charges	1 712 003,78		1 712 003,78	2 177 327,81
<b>TOTAL IV</b>	<b>4 128 095,25</b>		<b>4 128 095,25</b>	<b>3 672 335,19</b>
<b>V - CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Charges d'intérêts	24 162 271,81		24 162 271,81	29 019 899,42
Perte de change	1 052 936,04		1 052 936,04	87 514,63
Autres charges financières	44,10		44,10	
Dotations financières				
<b>TOTAL V</b>	<b>25 215 251,95</b>		<b>25 215 251,95</b>	<b>29 107 414,05</b>
<b>VI - RÉSULTAT FINANCIER VI = IV - V</b>			<b>-21 087 156,70</b>	<b>-25 435 078,86</b>
<b>VII - RÉSULTAT COURANT</b>			<b>30 832 141,40</b>	<b>47 219 397,94</b>

En DH

**BILAN PASSIF**

	Au 30 juin 2022		Au 31 décembre 2021
	Montant net	Montant net	Montant net
<b>PASSIF</b>			
<b>I - DROITS DE L'AUTORITÉ DÉLÉGANTE (I)</b>	<b>13 823 966 846,42</b>		<b>14 014 788 062,75</b>
Financement Fonds de Travaux	12 988 543 343,03		12 710 088 674,19
Amortissement Financement Fonds de Travaux	-7 748 812 238,33		-7 564 398 636,32
Financement Délégataire	10 296 424 196,15		10 197 524 855,10
Amortissement Financement Délégataire	-6 502 616 296,58		-6 288 933 281,57
Financement Tiers	8 665 659 773,73		8 576 988 466,08
Amortissement Financement Tiers	-3 965 539 584,40		-3 788 331 913,42
Fonds de retraite	90 307 652,82		171 849 898,69
Emprunts obligataires financement retraite - Principal	1 693 635 644,81		2 003 700 644,81
Dettes de l'Autorité Délégante / CDG	-1 693 635 644,81		-2 003 700 644,81
<b>Capitaux propres (A)</b>			
Capital Social	800 000 000,00		800 000 000,00
dont Capital souscrit non appelé			
Capital appelé versé	800 000 000,00		800 000 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	80 000 000,00		80 000 000,00
Autre Réserves	168 626 872,34		168 626 872,34
Report à nouveau	719 986 279,91		716 561 540,38
Résultat net en instance d'affectation			
Résultat net de l'exercice	-9 998 762,24		67 424 739,53
<b>Total des capitaux propres (A)</b>	<b>1 758 614 390,01</b>		<b>1 832 613 152,25</b>
<b>Capitaux Propres Assimilés (B)</b>	<b>5 047 174,34</b>		<b>5 047 174,34</b>
Subventions d'investissement	5 047 174,34		5 047 174,34
Provisions réglementées			
Comptes de liaison			
<b>Dettes de Financement (C)</b>	<b>1 748 102 763,30</b>		<b>1 787 373 917,12</b>
Emprunts obligataires	720 000 000,00		720 000 000,00
Emprunts Commerciaux	430 586 132,97		488 020 368,63
Dépôts de Garantie Clientèle	597 516 630,33		579 353 548,49
<b>Provisions Durables pour Risques et Charges (D)</b>			
<b>Ecarts de conversion Passif (E)</b>			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
<b>TOTAL I - FINANCEMENT PERMANENT (I + A + B + C + D + E)</b>	<b>17 335 731 174,07</b>		<b>17 639 822 306,46</b>
<b>II - PASSIF CIRCULANT (Hors Trésorerie)</b>			
<b>Dettes passif circulant (F)</b>	<b>4 196 037 567,21</b>		<b>4 014 920 110,33</b>
Fournisseurs et Comptes rattachés	2 009 044 399,04		1 982 781 093,55
Clients créditeurs, Avances et Acomptes	283 762 756,53		282 457 684,79
Personnel	64 848 423,61		67 860 687,35
Organismes Sociaux	10 977 500,86		19 608 920,25
Etat	694 265 976,03		784 535 928,83
Comptes d'Associés Crédeurs			
Fonds de Travaux	536 515 086,79		334 175 684,67
Autres Créanciers	90 600 875,96		98 605 506,93
Comptes de régularisation Passif	506 022 548,39		444 894 603,96
<b>G-Autres Provisions pour Risques et Charges (G)</b>	<b>104 794 988,53</b>		<b>94 700 773,29</b>
<b>H-Ecarts de Conversion Passif Circulant (H)</b>			<b>29 458,35</b>
<b>TOTAL II - PASSIF CIRCULANT (F + G + H)</b>	<b>4 300 832 555,74</b>		<b>4 109 650 341,97</b>
<b>TRÉSORERIE - PASSIF</b>			
Crédits d'escompte			
Crédits de Trésorerie			
Banques (Soldes Crédeurs)	136 451 054,03		380 945 864,93
<b>TOTAL III - TOTAL TRÉSORERIE PASSIF</b>	<b>136 451 054,03</b>		<b>380 945 864,93</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>21 773 014 783,84</b>		<b>22 130 418 513,36</b>

En DH

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) (SUITE)**

	OPÉRATIONS			TOTAUX
	PROPRES À L'EXERCICE (1)	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS (2)	Au 30 juin 2022	Au 30 juin 2021
<b>VII - RÉSULTAT COURANT (reports)</b>			<b>30 832 141,40</b>	<b>47 219 397,94</b>
<b>VIII - PRODUITS NON COURANTS</b>				
Produits des cessions d'immobilisation	102 083,33		102 083,33	17 000,00
Subvention d'équilibre				

En DH

### ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

	TOTAUX Au 30 juin 2022	TOTAUX Au 30 juin 2021
<b>TABEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (TFR)</b>		
1 + Ventes de fluides	3 100 148 869,13	3 086 847 007,98
2 - Achats de fluides	2 169 907 621,12	2 136 568 267,87
<b>I = MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT</b>	<b>930 241 248,01</b>	<b>950 278 740,11</b>
<b>II + PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)</b>	<b>554 652 858,08</b>	<b>420 308 033,51</b>
3 Ventes de biens et services produits	510 040 165,22	369 432 198,92
4 Variation de stocks		
5 Immobilisations produites	44 612 692,86	50 875 834,59
<b>III - CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)</b>	<b>645 904 107,96</b>	<b>533 066 463,16</b>
6 Achats consommés de matières et de fournitures	490 834 665,44	384 123 915,36
7 Autres charges externes	155 069 442,52	148 942 547,80
<b>IV = VALEUR AJOUTÉE (I+II-III)</b>	<b>838 989 998,13</b>	<b>837 520 310,46</b>
8 + Subventions d'exploitation reçues		
9 - Impôts et taxes	4 702 049,96	3 401 207,70
10 - Charges de personnel	414 531 413,95	414 202 356,60
<b>V = EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>	<b>419 756 534,22</b>	<b>419 916 746,16</b>
<b>= INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)</b>		
11 + Autres produits d'exploitation		
12 - Autres charges d'exploitation	1 300 000,00	300 000,00
13 + Reprises d'exploitation : transfert de charges	43 595 693,72	41 537 687,08
14 - Dotations d'exploitation	410 132 929,84	388 499 956,44
<b>VI = RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>51 919 298,10</b>	<b>72 654 476,80</b>
<b>VII RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-21 087 156,70</b>	<b>-25 435 078,86</b>
<b>VIII = RÉSULTAT COURANT</b>	<b>30 832 141,40</b>	<b>47 219 397,94</b>
<b>IX RÉSULTAT NON COURANT</b>	<b>-8 686 486,91</b>	<b>-6 826 424,01</b>
15 - Impôts sur les sociétés	32 144 416,73	32 547 646,25
<b>X = RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>-9 998 762,24</b>	<b>7 845 327,68</b>
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF)</b>		
<b>I RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>-9 998 762,24</b>	<b>7 845 327,68</b>
Bénéfice +		
Perte -	-9 998 762,24	7 845 327,68
2 + Dotations d'exploitation	350 299 200,60	341 032 620,34
3 + Dotations financières		
4 + Dotations non courantes		
5 - Reprises d'exploitation		
6 - Reprises financières		
7 - Reprises non courantes		
8 - Produits des cessions d'immobilisations	-102 083,33	-17 000,00
9 + Valeurs nettes d'amort. immobilisations cédées	2 053,34	14 943,34
<b>I CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF)</b>	<b>340 200 408,37</b>	<b>348 875 891,36</b>
10 Distribution de bénéfices	64 000 000,00	
<b>II AUTOFINANCEMENT</b>	<b>276 200 408,37</b>	<b>348 875 891,36</b>

En DH

### TABEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	Au 30 juin 2022 (a)	Au 31 décembre 2021 (b)	VARIATION (a - b)	
			EMPLOIS	RESSOURCES
Financement permanent	17 335 731 174,07	17 639 822 306,46	304 091 132,39	
Actif immobilisé	17 098 751 683,55	17 539 652 496,03		440 900 812,48
<b>Fonds de roulement fonctionnel (A)</b>	<b>236 979 490,52</b>	<b>100 169 810,43</b>		<b>136 809 680,09</b>
Actif circulant	4 485 316 537,76	4 261 672 050,11	223 644 487,65	
Passif circulant	4 300 832 555,74	4 109 650 341,97		191 182 213,77
<b>Besoins de financement global (B)</b>	<b>184 483 982,02</b>	<b>152 021 708,14</b>	<b>32 462 273,88</b>	
<b>TRESORERIE NETTE (A-B)</b>	<b>52 495 508,50</b>	<b>-51 851 897,71</b>	<b>104 347 406,21</b>	
<b>EMPLOIS ET RESSOURCES</b>				
	<b>Au 30 juin 2022</b>		<b>Au 31 décembre 2021</b>	
<b>I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>EMPLOIS</b>	<b>RESSOURCES</b>	<b>EMPLOIS</b>	<b>RESSOURCES</b>
<b>Autofinancement (A)</b>		<b>276 200 408,37</b>		<b>761 860 215,65</b>
Capacité d'autofinancement		340 200 408,37		761 860 215,65
Distribution de bénéfices		-64 000 000,00		
<b>Cession et réduction d'immobilisation (B)</b>		<b>363 351,46</b>		<b>179 167,68</b>
Cession d'immobilisations incorporelles				
Cession d'immobilisations corporelles				
Cession d'immobilisations financières		102 083,33		36 100,00
Récupération sur créances immobilisées		261 268,13		143 067,68
<b>Augmentation des capitaux propres assimilés (C)</b>				
Augmentation du capital				
Augmentation des réserves				
Subventions d'investissement				
<b>Augmentation des dettes de financement (D)</b>		<b>35 503 908,64</b>		<b>67 154 986,47</b>
Dépôts de garantie		35 503 908,64		67 154 986,47
Emprunt à long terme				
<b>TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>		<b>312 067 668,47</b>		<b>829 194 369,80</b>
<b>II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE</b>				
<b>Acquisition, augmentation d'immobilisation (E)</b>	<b>100 482 925,92</b>		<b>406 179 667,58</b>	
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 471 584,87		19 819 813,61	
Acquisition d'immobilisations incorporelles	98 899 341,05		386 359 853,97	
Augmentation d'immobilisations en cours				
Acquisition d'immobilisations financières	112 000,00			
<b>Remboursement des capitaux propres (F)</b>			<b>324 518 970,39</b>	
<b>Remboursement des dettes de financement (G)</b>	<b>74 775 062,46</b>		<b>32 539 339,02</b>	
Dépôts de garantie	17 340 826,80		291 979 631,37	
Emprunt à long terme	57 434 235,66		<b>11 157 233,00</b>	
<b>Acquisition d'immobilisation en non valeur (H)</b>				
<b>TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>175 257 988,38</b>		<b>741 855 870,97</b>	
<b>III. VARIATION BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL</b>	<b>32 462 273,88</b>		<b>86 480 422,51</b>	
<b>IV. VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>104 347 406,21</b>		<b>858 076,32</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>312 067 668,47</b>	<b>312 067 668,47</b>	<b>829 194 369,80</b>	<b>829 194 369,80</b>

### PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

#### INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

Exercice du 1 janvier 2022 au 30 Juin 2022

<b>I - ACTIF IMMOBILISÉ</b>		
<b>A - EVALUATION A L'ENTREE</b>		
1 - Immobilisations en non valeurs	Les immobilisations en non valeurs sont comptabilisées conformément aux normes comptables. Elles figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition, diminué des amortissements calculés selon la méthode linéaire au taux de 20%, sans prorata temporis.	
2 - Immobilisations incorporelles	Les immobilisations incorporelles comprennent : • L'actif incorporel représentant le droit d'usage des biens de retour financés par Lydec. • Les logiciels et licences pour leur coût d'acquisition.	
3 - Traitement comptable de la concession	Depuis 1997, la date d'entrée en vigueur de la concession de service public dont bénéficie Lydec, les immobilisations entrant dans le périmètre de cette concession sont traitées selon les dispositions de l'avis du CNC n°4 du 26 mai 2005, tel qu'adopté par l'Assemblée Plénière du CNC, et celles du Code Général de Normalisation Comptable (CGNC). Le traitement comptable de la concession se détaille comme suit :	
3.1 Actif immobilisé du domaine concédé	Cette rubrique du bilan reprend, en contrepartie de la rubrique « droit de l'autorité concédante » figurant au passif du bilan, l'intégralité des biens de retour du domaine concédé, que ces biens soient mis en concession par le concédant, le concessionnaire ou par les tiers. Les biens de retour remis gratuitement en concession par le concédant ont été valorisés conformément au contrat de gestion délégué et ont été inscrits au bilan de Lydec. Selon le contrat de concession, ces biens sont remis au concédant gratuitement à la fin de la concession. Ainsi, conformément aux dispositions de l'avis du CNC et aux modalités pratiques d'application généralement retenues au Maroc, les biens de retour mis par le concessionnaire sont comptabilisés comme suit : • Comptabilisation et amortissement de l'investissement réalisé par Lydec • le montant des investissements réalisés par Lydec au titre des biens de retour est inscrit à la fois (i) en actif immobilisé du domaine concédé en contrepartie des droits de l'autorité délégitante et (ii) en immobilisation incorporelle au sein de l'actif « Actif immobilisé du domaine privé » ; • les biens inscrits en actif immobilisé du domaine concédé (i) font l'objet d'un amortissement pour dépréciation (amortissement économique sur la durée de vie utile du bien) en contrepartie d'une réduction des droits de l'autorité délégitante, sans impact sur le résultat de Lydec ; la durée d'amortissement économique est fixée contractuellement (en fonction de la nature des biens mis en concession) ; • L'immobilisation incorporelle qui figure dans l'actif immobilisé du domaine privé est amortie en totalité sur la durée résiduelle de la concession. • présentés au sein des immobilisations par nature (immobilisations corporelles) ; • amortis par la contrepartie du compte de résultat Lydec, selon leur durée de vie utile de ces biens.	
3.2 Biens de retour mis dans la concession par Lydec	Les immobilisations corporelles du domaine privé comprennent à la fois des biens propres et les biens de reprise lorsque ceux-ci font l'objet d'une option de reprise contre indemnité. Ces immobilisations figurent à l'actif à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base de la durée de vie de ces immobilisations. Les immobilisations financières représentent les prêts accordés au personnel, les dépôts et cautionnements ainsi que les titres de participation	
3.3 Biens de reprise mis en concession par Lydec		
4. Immobilisations corporelles		
5. Immobilisations financières		
<b>B - CORRECTIONS DE VALEUR</b>		
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	NA	
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devise	
<b>II - ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)</b>		
<b>A - Evaluation à l'entrée</b>		
1 - Stocks	CUMP	
2 - Créances	Valeur nominale	
3 - Titres et valeurs de placement	Valeur nominale	
<b>B - Corrections de valeur</b>		
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation des créances clients	La provision pour dépréciation des créances clients est calculée en distinguant : • les créances litigieuses qui sont provisionnées à 100% ; il s'agit d'une provision individuelle par client qui respecte les règles de la déductibilité fiscale (recours judiciaire) ; • les créances saines relevant des années antérieures (N-1) (hors créances litigieuses déjà provisionnées) et le chiffre d'affaires l'année en cours (N) ; il s'agit d'une provision statistique calculée à partir des taux de chutes (pertes attendues) pour chaque segment de clients homogènes (clients industriels, particuliers, administrations, bidonvilles...). Ces taux de chutes sont déterminés à partir de l'historique des impayés clients par rapport au chiffre d'affaires facturé relevant de la même année d'origine. Ils sont actualisés chaque année pour une meilleure estimation de la perte future attendue sur chaque segment de clients. A ce titre, les créances clients brutes s'élevaient à 3 373 MMAD au 30 juin 2022. Ces créances ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 683 MMAD dont une partie a été déterminée sur la base d'une méthode prenant en compte une estimation des pertes futures attendues sur chaque segment de clients (détailée ci-dessus).	
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises	
<b>III - FINANCEMENT PERMANENT</b>		
1 - Méthodes de réévaluation	NA	
2 - Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	NA	
3 - Dettes de financement permanent	Valeur d'émission de l'emprunt	
4 - Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	Evaluation individuelle du risque	
5 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises	
<b>IV - PASSIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)</b>		
1 - Dettes du passif circulant	Valeur nominale de la dette	
2 - Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques & charges	Evaluation individuelle du risque	
3 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises	
<b>V - TRESORERIE</b>		
1 - Trésorerie - actif	Valeur nominale	
2 - Trésorerie - passif	Valeur nominale	
3 - Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	NA	
<b>VI - ECOULEMENT DU CHIFFRE D'AFFAIRES SUR LES VENTES</b>		
- Ventes de fluides	Le chiffre d'affaires relatif à la vente de fluides (eau et électricité) est comptabilisé sur la base de la relève des compteurs. Cette relève est faite selon un planning étalé sur le mois et qui ne coïncide donc pas avec la date d'arrêt des comptes. Les consommations (volumes) non encore relevées en fin de période (entre la date de la dernière relève et la date de clôture), font l'objet d'une estimation par segment de clients sur la base des dernières consommations unitaires connues et sont valorisées au dernier prix moyen unitaire connu. Les consommations ainsi que les prix moyens unitaires utilisés peuvent être ajustés, le cas échéant, par des coefficients de saisonnalité pour tenir compte notamment de facteurs climatiques ou d'événements spécifiques.	
- Ventes de travaux	Le chiffre d'affaires et la marge relatifs aux travaux facturables aux tiers sont comptabilisés à l'avancement des travaux. Les taux d'avancement sont déterminés par projet en rapportant les coûts cumulés engagés à la fin de l'exercice aux coûts estimés. Lorsque l'avancement des travaux est supérieur à l'avancement de la facturation, une facture à établir est constatée. Dans le cas inverse, lorsque l'avancement des travaux est inférieur à l'avancement de la facturation, un produit constaté d'avance est comptabilisé.	
<b>VII - EMPRUNTS OBLIGATAIRES DE L'AUTORITÉ DÉLÉGITANTE</b>		
Méthode d'évaluation	Capital restant dû au titre des emprunts obligataires émis par Lydec pour le compte de l'autorité délégitante dans le cadre du financement de l'externalisation du régime de retraite du personnel statutaire. Ces emprunts sont portés dans la partie passif du domaine concédé (haut de bilan) en tant que droit de l'autorité délégitante.	
<b>VIII - DROITS À RÉVISION ÉCONOMIQUE</b>		
Les droits à révision économique sont comptabilisés après validation des montants par le Comité de Suivi et détermination de la date et des modalités de leur application (y compris l'effet rétroactif). Concernant les dossiers de révision 2011-2014 et 2018-2019, les parties au contrat de gestion délégué ont acté le principe de traiter cette rétroactivité lors de la prochaine révision quinquennale.		

### ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE

Exercice du 01/01/2022 au 30/06/2022

Créée en 1995, Lydec gère la distribution d'eau et d'électricité, la collecte des eaux usées et pluviales ainsi que l'éclairage public pour 5 millions d'habitants de la Région du Grand Casablanca (Maroc) dans le cadre d'un contrat de gestion déléguée signé en 1997, pour une durée de 30 ans, entre l'Autorité Délégitante (Communes de Casablanca, Mohammedia et Aïn Harrouda), l'Autorité de tutelle (le Ministère de l'Intérieur) et le Délégitaire (Lydec). Le contrat arrive à échéance en 2027.

Au 30 Juin 2022

### ÉTAT DES DÉROGATIONS

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		Néant
II. Dérogations aux principes des méthodes d'évaluation comptables fondamentaux		
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

Au 30 Juin 2022

### ÉTAT DU FONDS DE TRAVAUX

En DH

<b>Solde du compte Fonds de Travaux</b>	<b>30/06/21</b>	<b>30/06/22</b>
Solde du compte Fonds de travaux	332 699 283,57	536 515 086,79

#### FOCTIONNEMENT DU COMPTE FONDS DE TRAVAUX

Lydec gère le compte Fonds de Travaux pour le compte et sous le contrôle de l'Autorité Délégitante, sans impact sur le résultat, situation nette et patrimoine du délégitaire. Les ressources de ce compte sont constituées des frais de raccordement aux réseaux et contribuent au financement des infrastructures pour répondre aux enjeux majeurs de développement du Grand Casablanca. L'ensemble des ouvrages financés par le Fonds de Travaux sont propriété de l'Autorité Délégitante.

Les modalités de fonctionnement du compte Fonds de Travaux sont définies dans l'annexe 11-3 du contrat de gestion déléguée. Cette annexe précise notamment la nature des opérations au crédit et au débit de ce compte.

#### SITUATION DU FONDS DE TRAVAUX VIS-À-VIS DE L'ADMINISTRATION FISCALE

Par courrier en date du 30 juin 2014, l'Administration Fiscale demande la fiscalisation des ressources de ce Fonds et le dépôt de déclarations d'Impôt sur les sociétés et de TVA séparées, estimées par celle-ci respectivement à 488 Mdhs et 325 Mdhs sur la période 2009-2012. Lydec et l'Autorité délégitante, en coordination étroite avec l'Autorité de tutelle, la Direction des Régies et des Services Concédés du Ministère de l'Intérieur, ont fait valoir auprès de l'Administration Fiscale et au regard des spécificités du Fonds de Travaux le caractère non-assujettissable du Fonds de Travaux à cette imposition.

En date du 8 août 2014, après avoir consulté toutes les parties prenantes au contrat de gestion déléguée, Lydec a adressé une lettre de réponse à la Direction Régionale des impôts dans laquelle elle apporte les arguments à l'appui de cette analyse.

Une réunion a été tenue avec la DRI sur le sujet en date du 04 novembre 2014. A la suite de cette réunion, une dernière note reprenant et complétant les arguments développés à l'appui de la position de la Lydec et de l'Autorité Délégitante a été adressée à la DRI.

Les échanges sont encours entre l'Administration Fiscale et les parties prenantes au contrat de gestion déléguée.

### TABLEAU DES PROVISIONS

Nature	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			En DH
		D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	
1 - Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2 - Provisions réglementées								
3 - Provisions durables pour risques et charges								
<b>SOUS TOTAL (A)</b>								
4 - Provision pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	673 976 703,70	48 080 349,77			9 481 638,61			712 575 414,86
5 - Autres Provisions pour risques et charges	94 700 773,29	11 753 379,47			1 659 164,23			104 794 988,53
6 - Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	5 367 911,18							5 367 911,18
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>774 045 388,17</b>	<b>59 833 729,24</b>			<b>11 140 802,84</b>			<b>822 738 314,57</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>774 045 388,17</b>	<b>59 833 729,24</b>			<b>11 140 802,84</b>			<b>822 738 314,57</b>

### PASSIFS ÉVENTUELS

#### I- Audit des comptes de la gestion déléguée 2012-2020

Pour rappel, Lydec avait reçu en date du 24 juin 2020 un courrier du SPC notifiant le lancement de l'audit des comptes de la gestion déléguée pour la période 2012-2020. Une réunion de démarrage de la mission a été organisée le 04 novembre 2020 entre Lydec, le SPC et le cabinet mandaté pour cette mission.

Cet audit porte sur 3 volets :

- Mission A : Audit des comptes du délégataire pour les exercices 2012 à 2017 ;
- Mission B : Audit des comptes de la Gestion Déléguée (comptes du Délégué et de l'Autorité Déléguée) pour les exercices 2018 et 2019 ;
- Mission C : Audit des comptes de la Gestion Déléguée (comptes du Délégué et de l'Autorité Déléguée) pour l'exercice 2020.

En date du 23 mai 2022, l'Autorité Déléguée a transmis les rapports définitifs relatifs aux audits de la gestion déléguée 2012-2020, qui maintiennent de nombreux constats contestés par Lydec dans son courrier de réponses aux rapports provisoires. Lydec a répondu à l'Autorité Déléguée le 1er juillet 2022 en signalant la non prise en compte des réponses et explications apportées aux rapports provisoires.

L'Autorité Déléguée a transmis en date du 25 juillet 2022 une matrice synthétisant les différents points soulevés initialement par les audits, les réponses de Lydec à chacun de ces constats, ainsi que les suites réservées par l'auditeur à chacune des justifications apportées par Lydec. Les discussions entre Lydec et l'Autorité Déléguée continuent afin d'arrêter une version convenue entre les deux parties à soumettre au comité de suivi pour validation.

#### II- 2ème Révision contractuelle quinquennale :

Les dispositions du Contrat de Gestion Déléguée prévoient une révision quinquennale où l'Autorité Déléguée et le Délégué se réunissent pour évaluer les conditions d'exécution de la convention au regard de leurs engagements respectifs mais aussi pour procéder, d'un commun accord, à l'actualisation des éléments nécessaires. La première étape de la révision consiste à établir un examen de la période passée pour établir un bilan et une évaluation de la réalisation des engagements respectifs.

Depuis février 2021, deux commissions du ministère de l'Intérieur ont été désignées et ont mené 4 missions portant sur l'analyse de l'équilibre économique du Contrat de Gestion Déléguée sur la période 2007-2021, la valorisation des investissements sur la période 2007-2020, la formalisation d'un nouveau projet de convention de révision du contrat de Gestion Déléguée et l'élaboration de projections économiques sur la période 2022-2027.

Une première restitution des travaux des commissions a été effectuée lors d'une réunion le 9 juin 2021 au ministère de l'Intérieur, à la suite de quoi des groupes de travail mixtes se sont réunis à de nombreuses reprises afin de partager les positions de l'Autorité Déléguée, des commissions technico-financières et de Lydec au regard des directives convenues lors de la réunion du 9 juin 2021.

A la suite du Comité de suivi du 16 février 2022, les échanges en commission se sont intensifiés sur les thèmes des projections économiques, de la convention de gestion déléguée et des besoins en investissements.

### ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉE SUR LA SITUATION INTERMÉDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2022



Fidarc Grant Thornton  
7, Boulevard Driss Slaoui  
20100 Casablanca, Maroc



BDO Sarl  
119, Bd Abdelmoumen-  
5ème Etage N°38- Casablanca 20380



Fidarc Grant Thornton  
7, Boulevard Driss Slaoui  
20100 Casablanca, Maroc



BDO Sarl  
119, Bd Abdelmoumen-  
5ème Etage N°38- Casablanca 20380

Aux Actionnaires  
**LYDEC.SA**  
Casablanca

Aux Actionnaires  
**LYDEC.SA**  
Casablanca

#### Attestation d'examen limité sur la situation intermédiaire de la société LYDEC S.A au 30 juin 2022

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société LYDEC S.A comprenant le bilan, le compte de produits et charges et une sélection des notes annexes les plus significatives relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 1.763.661.564,35 MAD dont une perte nette de 9.998.762,24 MAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur. Cette situation intermédiaire a été arrêtée par le conseil d'administration le 15 septembre 2022, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Au 30 juin 2022, les créances nettes vis-à-vis de la clientèle « Bidonvilles » s'élevaient à MMAD 146 et sont majoritairement antérieures à 2022. Selon le management, compte tenu de la difficulté de mettre en œuvre les actions de recouvrement prévues par le contrat de gestion déléguée, notamment la coupure, du fait des limitations définies par les autorités, une partie de cette créance sera recouvrée. L'autre partie de ces créances fait l'objet de discussions avec les Autorités, en particulier dans le cadre de la révision du Contrat de Gestion Déléguée, pour déterminer leurs modalités de recouvrement. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue de ces discussions et par conséquent sur le niveau de recouvrabilité de ces créances.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société LYDEC S.A arrêtés au 30 juin 2022, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- a) Suite au transfert de la gestion du régime des retraites du personnel de la gestion déléguée de la Caisse Commune des Retraites (CCR) au RCAR, LYDEC se trouve au 30 juin 2022 avec une créance envers la CUC d'un montant net de MMAD 102 correspondant à la différence entre les cotisations perçues et les pensions versées. L'Avenant de la révision du Contrat de Gestion Déléguée en date du 11 mai 2009, précise que l'Autorité de tutelle procédera à la recherche de ressources auprès de l'Etat pour contribuer à l'apurement de cette situation et ce, en conformité avec les décisions des commissions techniques de suivi du 17 décembre 2003 et du 24 décembre 2004. Le comité de suivi du 28 février 2019 a arrêté le montant de cette créance à MMAD 100,5 à rembourser à travers un compte dédié dont le financement reste à définir.

Dans le même cadre, LYDEC enregistre une créance nette envers l'Autorité Déléguée d'un montant de MMAD 357 au 30 juin 2022, représentant les versements effectués à la CNRA, au titre du régime complémentaire de la retraite (RECORE) et visant à maintenir les pensions du personnel statutaire en départ à la retraite au même niveau que celui qui était garanti par la CCR. Le comité de suivi, réuni le 27 avril 2018, a reconnu la créance correspondant aux versements effectués à la CNRA et a arrêté son montant au 31 décembre 2016 à MMAD 106.

- b) La société fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur l'impôt sur les sociétés (IS), l'impôt sur les revenus (IR) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au titre des exercices 2018 à 2020. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de déterminer l'impact qui découlerait de ce contrôle sur les comptes de la société.
- c) L'information donnée dans l'état annexe « Etat des passifs éventuels » qui fait état de l'audit de la gestion déléguée 2012-2020 et de la révision contractuelle quinquennale.

Casablanca, 16 septembre 2022

Les Commissaires aux Comptes

Fidarc Grant Thornton  
FIDARC GRANT THORNTON  
Boulevard Driss Slaoui  
20100 Casablanca, Maroc  
Tél: 05 22 54 90 54  
Faïçal MEKOUAR  
Associé

BDO Sarl  
BDO SARL  
119, Bd Abdelmoumen  
20380 Casablanca, Maroc  
Tél: 05 22 54 90 54  
Amine BAAKILI  
Associé